

# FAQ SI ACTIVITE PARTIELLE – COVID-19

# Annexe [MAJ 10/04/2020] : Process de récupération des identifiants

# Généralités SI APART

#### <u>Espace documentaire</u>

L'espace documentaire est désormais limité à 3 pièces jointes de 400ko chacune, ceci afin de garantir la performance de l'Extranet Activité partielle alors qu'il fait l'objet d'une très forte sollicitation.

## <u>Accès à SI APART (connexion)</u>

**[MAJ 10/04/2020]** Tous les cas problématiques sont identifiés. La procédure qui accompagne cette FAQ vous permet de communiquer avec l'entreprise pour qu'elle accède à son compte. Est également indiqué à la fin du document la procédure à appliquer si rien de fonctionne (renseigner le formulaire de contact à l'ASP).

#### <u>Accès à SI APART (perte de login et de mot de passe)</u>

*[MAJ 10/04/2020]* Tous les cas problématiques sont identifiés. La procédure qui accompagne cette FAQ vous permet de communiquer avec l'entreprise pour qu'elle accède à son compte. Est également indiqué à la fin du document la procédure à appliquer si rien de fonctionne (renseigner le formulaire de contact à l'ASP).

#### Problèmes d'accès à APART et Sylaé

Le message indiquant que les identifiants fonctionnent lorsque des habilitations existent déjà est erroné. Un établissement ayant déjà des comptes sur d'autres SI de l'ASP doit tout de même faire la demande de « *Création d'espace personnel* » sur la page de connexion du SI APART. L'habilitation sera en revanche donnée sur le couple Identifiant/Mot de Passe existant déjà.

*[MAJ 01/04/2020]* Autre cas : lorsque les identifiants Sylaé sont perdus, la regénération ne fonctionne pas. Des traitements vont avoir lieu cette nuit pour traiter les cas identifiés à ce jour *[MAJ 07/04/2020]* L'ASP passe un nouveau traitement cette nuit

**[MAJ 10/04/2020]** Si l'entreprise avait déjà un compte Sylaé, elle a « juste » à valider son habilitation en demandant sa création d'espace personnel et non en utilisant directement ses identifiants et mot de passe car ils ne fonctionneront pas sans cette étape préalable. Si elle ne se souvient plus de ses identifiants et/ou mot de passe Sylaé, il est possible de les retrouver grâce à la même procédure que pour APART : « J'ai oublié mon identifiant » et / ou « J'ai oublié mon mot de passe ».

## Possibilité de faire appel à d'autres services de l'Etat

Ce cas de figure est tout à fait possible, l'accès au SI étant possible de n'importe quel ordinateur connecté à internet. Il faut demander cependant une ouverture de droit comme tout agent travaillant en DIRECCTE.

Pertes d'habilitations suite à changement d'expert-comptable [MAJ 10/04/2020]

Nous vous invitons à faire passer le message auprès des experts comptables, comme nous venons de le faire l'Ordre des experts comptables, de penser à créer un utilisateur de l'entreprise pour l'ajouter au SIRET que celui-ci gère. Cela permet de sécuriser le compte, et conserver l'accès aux dossiers de l'entreprise. Il sera ainsi possible à l'entreprise de créer un nouvel utilisateur de manière autonome, en cas de changement de cabinet comptable.

*Visualisation des mauvaises informations sur le SIRET (établissement A voit les informations de B)* Normalement le cas est résolu. L'ASP étudie les cas restant. Les cas restants devront être signalés à la DGEFP.

# Demandes d'autorisation préalable (DAP) et Décision d'Autorisation (DA)

#### Batch de délai de validation tacite de 48H

Ce batch, déclenché à la demande pour le moment, permet de balayer l'ensemble des DAP afin de déterminer celles dont la date d'envoi par l'établissement est comprise entre l'heure exacte du déclenchement du batch et 48h avant cette heure précise. La règle de gestion précise est la suivante : « *L'acceptation tacite est effectuée automatiquement après un délai de 48 heures sans conclusion (invalidation, refus ou validation) de l'instruction de la DAP par l'UD* ». Des problèmes sont apparus et en cours d'investigations :

- validation de dossiers de moins de 48h ;
- non prise en compte des avenants ;
- non exhaustivité de la prise en compte de DAP. Exemple des journées 25, 26 et 27 non pris dans le batch.

*[MAJ 10/04/2020]* Le batch tourne à 6h et 20h chaque jour ouvré. Les avenants ne sont toujours pas pris en compte dans le batch. Il convient de vérifier avant toute saisine de la DGEFP. **En cas d'avenant il convient d'activer manuellement la validation**. Dans le cas contraire, merci de nous prévenir.

#### Recherche de DAP avec des lettres [MAJ 01/04/2020]

Il est difficile de faire des recherches. Point en échange avec ASP. Cas identifié de DAP, DA et DI non identifiée par le système du fait de ces lettres. Préférez la recherche de ces demandes par SIRET.

# **Demandes d'Indemnisations**

<u>Mise en ligne d'un simulateur</u> [MAJ 07/04/2020] https://www.simulateurap.emploi.gouv.fr/

#### Intégration et gestion des salariés étrangers (NTT) [MAJ 03/04/2020]

Un développement a été réalisé et il est désormais possible de les renseigner

#### Information sur validation DI [MAJ 03/04/2020]

Actuellement, aucun mail n'est envoyé à l'employeur lorsque la DI est validée. L'information apparait néanmoins dans l'espace employeur. Vous pouvez donc inciter les employeurs à aller suivre l'évolution de leur DI dans cet espace, au sein duquel ils peuvent par ailleurs générer un document récapitulatif, au moment de la demande, et après validation de celle-ci.

Information sur la création des DI [MA] 10/04/2020]

Nous avons de nombreuses remontées de difficultés à renseigner les DI : **dans la plupart des cas**, **la raison est que la procédure n'est pas correctement suivie**. Pensez à renvoyer si nécessaire les fiches « DI » qui vous ont été diffusées. Enfin, **il est préférable d'utiliser le navigateur Firefox** pour réaliser ses demandes sur l'Extranet APART. Cet élément doit être indiqué aux employeurs.

<u>Problème d'accès aux DI (caractère difficiles à voir et distinguer) [MAJ 10/04/2020]</u> Si des difficultés vous sont remontées indiquant que le code DI ne fonctionne pas, celui-ci peut être récupéré dans l'écran sur la DA (copier / coller)

		L
FIMOD-MISI		4/9
		FAQ SI APART
	DGEFP	14/04/2020

# Annexe : Process de récupération des identifiants

1) Aller sur la page d'accueil et cliquer sur « CREER MON ESPACE »

Un incident technique s'est produit sur l'Estraveit activité pa Célui el a par estruieur, par errene, un nijet de votre demande Les opérations de correction sout en cours et l'avacemble de de manière à co que le versennent de l'indemediarian soit ac	rtelle bies, e l'indematration, demandes concernière servet algularisées dans la journée narée.
MA PREMIÈRE CONNEXION	MON ESPACE PERSONNEL
oux accident à vers services en ligne, veux deved d'abord crèser un spese pour l'estimatrice que vous représentes. Pour rela- ministrar veux au préside la comme CETT avont de commençant la recenteur.	Edentificant : Ne pas salar d'adresse de messagerie Mot de passe :
EDUCATION PRESSANCE	Fai soble non identifiant ( Fai soble men met de pesse
ation de l'endemnisation de l'employeur en cas d'activité particle	7

2) Saisir le n° de SIRET et le code contrôle sécurité, accepter les conditions générales et validez

	Information	
	A REAL PROPERTY AND A REAL	×
	Veuillez indiquer votre numéro de Siret	
Cashai en Cashai en Lan mash	Veuillez saisir le numéro de Siret de l'établissement pour lequel vous demandez une création de compte :	-
ADREE	N <sup>*</sup> de Siret <sup>*</sup> :	
	Contrôle de sécurité :	
and Addient, and a an appropriate from any to Addient a for Address	794 kajup	
	Paccepte les conditions générales d'utilisation *	-
man Kalifan Marina	VALIDER	
		na anti da polita (

FIMOD-MISI	5/9
	FAQ SI APART
DGEFP	14/04/2020

# > <u>Cas n°1 : l'établissement n'est pas connu du système</u>

Renseignez les informations nécessaires à la création du compte, et suivez la procédure :

And mentioners and any remediately	Antie britault uit ammenia à parene.			
Information établissement				
Désomination de l'établisiement* :	1		32	91440300018
Numero de voie :	Extention de vom		Type the vote :	- 9
Libellé de la «tie* :				
Complement d'adresse :				
Code contait :	vile*.		Tilliphone Res*:	
Courtiel établissement* :		autorial carse on coce borden	Fax :	
Confirmer cournel etablissement* :				
Comple utilisateur à créer				
Nóm*:	Prénam* -		Teléphone* :	
coymel* :				
Curlimer course(*)				
Question sestivita* :				
Adpense* (				

# Cas n°2 : Si l'établissement existe déjà, l'application renvoie le message suivant :



• <u>Cas 2.1 : L'utilisateur précédent de ce compte a quitté l'entreprise, et vous n'avez</u> <u>plus accès à la boite mail déclarée :</u>

Vous devez remplir un formulaire de demande d'assistance, via le menu « Besoin d'aide » /Envoyer une demande d'assistance de l'application, et renseigne le motif **« Habilitation extranet »** 

C BISCHIE D'ABLE ? Dentities also also also and and methods & also also also and methods & also also also also methods & also also also methods & also also methods & also	Pour accider à vois services en ligne, vous devec d'abord orier un espace pour l'entreprise que vous représente. Pour ceta, munices vous au présiable de votre SRET avant de commencer le procedure. CREER MON ISONCE Vous êtes EXPLEIE COMPTAINE et vous représenter un établissement ?	Identifient : Ne pas sante d'adrasse de messagerse Mot de passe : Ansaire Connector
	Simulation de l'indemnisation de l'employeur en cas d'activité partielle	. La prome unite daugement [ ] a present une une de barre.

• <u>Cas 2.2 : Vous n'avez pas connaissance de vos identifiant et / ou mot de passe, suivez</u> <u>la procédure suivante :</u>

1/Cliquez sur « J'ai oublié mon identifiant » et suivre la procédure

FIMOD-MISI		7/9
		FAQ SI APART
	DGEFP	14/04/2020
Un incident technique s'est produit sur l'Extranet activité partielle hier. Celui-ci a su entraîner, par erreur, un reiet de votre demande d'indemnisation.		
Les opérations de correction sont en cours et l'ensemble des demandes concernées seront régularisées dans la journ de manière à ce que le versement de l'indemnisation soit assurée.	5e	
MA PREMIÈRE CONNEXION MON ESPACE PERSONNEL	-	

Identifiant :

Ne pas saisir d'adresse de messagerie

CRÉER MON ESPACE	Mot de passe :
Vous êtes EXPERT-COMPTABLE et vous représentez un établissement ? CONTRAT DE PRESTATION	Annuler Connexion
	Fai oublie mon identifuant   Fai oublie mon mot de passe
ulation de l'indemnisation de l'employeur en cas d'activité partielle es le montant remboursé par l'État au titre d'une période d'activité partielle des salantés	>

Pour accèder à vos services en ligne, vous devez d'abord créer un espace pour l'entreprise que vous représentez. Pour cela, munissez-vous au préalable de votre SIRET avant de commencer la

procedure.

#### 2/Cliquez sur « J'ai oublié mon mot de passe » et suivre la procédure

MA PREMIÈRE CONNEXION	MON ESPACE PERSONNEL
r accéder à vos services en ligne, vous devez d'abord créer un ace pour l'entreprise que vous représentez. Pour cela, hissez-vous au préalable de votre SIRET avant de commencer la cedure. CRÉER MON ESPACE	Identifiant : Ne pas salsir d'adresse de messagerie Mot de passe :
s êtes EXPERT-COMPTABLE et vous représentez un plissement ?	Annuller Commission

#### **Attention : Deux points de vigilance :**

- La procédure est valable 60 min, il faut donc être disponible et vérifier dans les spams.
- Le fonctionnement nominal fonctionne bien sous Mozilla Firefox, mais semble moins systématique avec les autres navigateurs

FIMOD-MISI		8/9
		FAQ SI APART
	DGEFP	14/04/2020

# Cas n°3 : vous n'avez toujours rien reçu :

Il est possible que vos serveurs d'entreprise bloquent les messages qui vous sont transmis ou qu'une intervention plus lourde doive être effectuée par l'ASP. Dans ce cas, il faut **« Envoyer une demande d'assistance technique »** en choisissant le motif **« Habilitation à l'extranet »** comme suit :

Connexion	× +		
← → ♂ ŵ	☑ ▲ https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/logout?t=1586530477905	… ⊠ ☆	⊻ II\ 🖸 🍭 ff Ξ
5	ACTIVITÉ PARTIELLE		
	Information Extrait du Question/reponse du Ministere du Travail actualise le 09/04 : Afin de tenir compte du volume des demandes et des circonstances exceptionnelles que nous traversons, les demandes d'autorisation d'activite partielle pourron tere presenteses par les entreprises jusqu'au 30 avril 2020. Ainsi, une deman d'activite partielle pourra etre deposee par une entreprise, avant la fin du mois d'avril, sans que le delai de 30 jours lui opposable. Pour toute difficulte de connexion, cliquez sur l'item "Besoin d'aide ?" dont le lien figure au bas de la page de connexior choisir "consulter la base documentaire" et reportez vous a la Fiche pratique "difficultes de connexion" Fermeture du service pour maintenance de 17h a 21h ce jour	ie oit	
Consider not make	MA PREMIÈRE CONNEXION Pour accéder à vos services en ligne, vous devez d'abord créer un espace pour l'entreprise que vous représentez. Pour cela, muniszes vous au préslable de votre SIRET avant de commencer la procedure.  CRÉER MON ESPACE Vous êtes EXPERT-COMPTABLE et vous représentez un etablissement ? CONTRAT DE PRESTATION J'ai oublié mon identifiant   J'ai oublié mon mot de Structure de l'indemptication de l'indempticat	passe	
	Estimez le nontant remboursé par l'État au titre d'une période d'activité partielle des salariés Mentions légales Conditions générales d'utilisation Contacter le sa	> pport technique	
	±00#	s I 🖩 6 🗔 8 🤤	) * 🎝 😈 🖽 🖸 🛤 🚰 🛒 16:55

Choisir « envoyer une demande d'assistance » :

Connexion × +			
← → ♂ ☆	https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/logout?t=1586530477905	♡ ☆	⊻ ⊪\ ⊡ ® 🛱 Ξ
	Extrait du Question/reports du Ministere du Travall actualise le 09/04 : All de torie compte du volume des demandes et de, deconstance, meseptionnelles que nous traversons, iles der d'autorisation d'activité particle pourse et le proventes par les enterprises jusqu'au 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	sandes temande is lui soit X exico,	
CONTRACTOR OF A CONTRACTOR OF	MAR PRE         DARNULER           Muss anderder 3 was services on highen, wous deves of about order un espace poor l'entreprine que vous représentez. Nou cata, mansies evanue au présidée de voir e sins l'avant de connervier la contendance.         Identifiant :         Ne pas sant d'adresse de messagere           Contraise DEUTET COMPTABLE et vous représentez an établisamente?         CONTRAV DE PRESIDENTON         Martin         Martin	matide passe	
	Simulation de l'indemnisation de l'employeer en cas d'activité partielle.           Ennes le manae remana d'ar fait au tre d'aré plevair d'activité partielle.           Anchors legens         Conditions ploinaire d'attivution		
📀 💽 🚞 🝯 🔇	* 🖉 🚺 🚺 😸 🗰	N # 🧕 4 🗉 6 🕁 8 单 8	16:56

FIMOD-MISI		9/9
		FAQ SI APART
	DGEFP	14/04/2020

# Choisir « habilitation extranet » dans « motif de la demande » :

$\begin{array}{c c} Connexion & \mathbf{X} & \mathbf{+} \\ \hline ( \boldsymbol{\leftarrow} ) \rightarrow \mathbf{C}^* & & \hline 0 & \mathbf{A} & \text{http} \end{array}$	ps://activitepartielle. <b>emploi.gouv.fr</b> /aparts/logout?t=1586530477	905	··· 🛛 🕁	<u> </u>
Toronto and the second	Ac	tivité Partielle		
	Extrait du Alla de te d'autorise d'autorise Formulaire de demande d'assist	BESOIN D'AIDE ?	ndes	
MA PREA Pour social	Pour touts choisir "co Fermeture Dénomination établissement * :	ct-ap@asp-public.fr, merci de remplir le formulaire ci-dessous. 732 829 320 00074	exten,	
	Monte president N° de téléphone - : MA PREX Adresse électronique - : Motif de la demande - espace pour fre munasceder à v espace pour fre munasce voes	01 02 03 04 05 prenom.nom@exemple.fr Veuillez sélectionner un motif		
CONDUCTOR OF A CONDUC	Procedure: 1000 caractères mateure: 1000 caractères mateure: 1000 caractères mateure: 1000 caractères mateure: Recopier le code ci-contre * :	Fiche Etablissement Fiche Etablissement Dedstoft d'Automation Demande d'Indemisation Certificat de signature		
	Simulation de Pinde Estimate la morrana conta	Autres Annu Conditions générales duditation	LER Surfactor le support technique	
	2 🛯 📕 😮		* • 🖸 # 🗞 4 🗉 fs 🏷 Ə 🌢 🕯	📙 🖬 🚺 🛤 🖶 📑 16:57 10/04/2020